

## I I. P O I N T.

S'il est vray dans le fond que M. Arnauld a eu tort de trouver à redire à la doctrine du P. Malebranche touchant les Plaisirs des Sens.

## §. I.

*Estat de la Dispute.*

**I**L s'agit de sçavoir si on ne peut raisonnablement douter de la verité pretendüe de cette proposition : *les Plaisirs des Sens rendent heureux ceux qui en joiissent, & d'autant plus heureux qu'ils sont plus grands.*

Si le P. Malebranche n'avoit dit cela qu'en passant, une fois ou deux & sans y faire de réflexion, apparemment on l'auroit aussi laissé passer sans le contredire. Mais il paroist qu'il est fort attaché à ce sentiment. On le trouve dans tous ses ouvrages. Il le regarde comme un principe dont il ne croit pas que l'on puisse douter. Il distingue avec grand soin les corps d'avec les plaisirs des sens. Car en même temps qu'il